

INSPECTEUR DES DOUANES

Descriptif du métier et missions principales

Ce métier s'exerce principalement sur le terrain (missions de contrôle et de surveillance) mais également dans un bureau pour régler des formalités administratives.

Au sein des services douaniers, l'inspecteur des douanes exerce une mission de protection du territoire national et européen. Ses missions varient selon son poste : il peut avoir une fonction de surveillance et de contrôle, c'est-à-dire surveiller des lieux de transport qui accueillent les passagers, les bagages et les marchandises en transit ou arrivées à destination finale.

Il peut également réaliser des tâches de gestion à l'administration générale des douanes. Ainsi, l'inspecteur peut contrôler les opérations commerciales et gérer l'administration générale, qu'il s'agisse de comptabilité ou d'informatique.

Conditions d'accès au métier

Diplôme requis : bac+3 minimum

Pour devenir Inspecteur des douanes, il faut passer un concours de catégorie A. Il est ouvert aux titulaires d'un Bac+3. Entre 40 et 70 postes sont ouverts chaque année au concours. Attention : le pourcentage de lauréats est faible. La majorité des postes se trouvent en Ile-de-France.

Il n'y a pas de limite d'âge pour passer le concours.

Pour passer le **concours externe**, il faut :

- Posséder la nationalité française ou être ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou d'un des États parties à l'accord sur l'espace économique européen, d'Andorre, de Monaco ou de la Suisse. Attention, l'accès à certains emplois est réservé aux seuls titulaires de la nationalité française, ces emplois étant liés à l'exercice de prérogatives de puissance publique ou inséparables de l'exercice de la souveraineté nationale.
- Jouir de l'intégralité de vos droits civiques et être en position régulière au regard des dispositions du code du service national, les mentions portées au bulletin 2 du casier judiciaire doivent être compatibles avec l'exercice des fonctions. Les candidats doivent également satisfaire à l'enquête administrative préalable au recrutement ;

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

- Etre titulaire d'un diplôme national de fin de deuxième cycle de l'enseignement supérieur (licence) ou d'un diplôme équivalent ou bien justifier d'une expérience professionnelle d'au moins 3 ans à temps plein dans un emploi de niveau au moins équivalent à celui exercé par un inspecteur des douanes (cf. nomenclature PCS-ESE 2003 de l'INSEE). À noter que ces conditions de diplômes ou d'expérience professionnelle ne sont pas opposables aux mères et pères d'au moins trois enfants, ainsi qu'aux sportifs de haut niveau (reconnus par le ministère chargé des Sports) ;
- Remplir les conditions physiques exigées pour l'exercice des fonctions.

Les épreuves du concours externe :

3 épreuves d'admissibilité :

- **Épreuve 1** - Durée 4 h - Coefficient 6

Rédaction d'une note, à partir d'un dossier relatif aux questions économiques, financières et sociales

- **Épreuve 2** - Durée 3 h - Coefficient 4

Épreuve à dominante juridique (au choix du candidat) : Droit constitutionnel, droit administratif et libertés publiques / Institutions, droit et politiques communautaires / Droit des affaires / Droit pénal

- **Épreuve 3** - Durée 3 h - Coefficient 4

Épreuve à dominante économique (au choix du candidat) : Analyse économique / Comptabilité et analyse financière / Gestion et administration des entreprises / Géographie économique et humaine

- **Épreuve 4** (facultative) - Durée 2 h - Coefficient 2

Épreuve de langue étrangère (au choix du candidat) : allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, russe (sans dictionnaire, sauf pour l'arabe et le chinois)

3 épreuves orales d'admission :

- **Épreuve 1** - Préparation : aucune - Durée 30 mn - Coefficient 10

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

Entretien, sur la base d'une fiche de parcours professionnel et personnel, visant à apprécier les motivations du candidat et son aptitude à exercer des fonctions à la direction générale des douanes et droits indirects

- **Épreuve 2** - Préparation : 10 mn - Durée 30 mn - Coefficient 3

Épreuve orale de finances et gestion publiques

- **Épreuve 3** - Préparation : aucune - Durée 15 mn - Coefficient 3

Épreuve orale de langue étrangère (au choix du candidat) : langue différente de celle choisie pour l'écrit, parmi allemand, anglais, arabe, chinois, espagnol, italien, russe.

Vous pouvez consulter les annales de ce concours et vous inscrire à ce concours sur le site du ministère de l'Économie, des Finances, de l'Action et des Comptes publics : <https://www.douane.gouv.fr/fiche/inspecteur-des-douanes> et ici :

<https://concours.douane.finances.gouv.fr/icweb/index.jsp>

Le parcours d'études avec l'Université Paris-Panthéon-Assas

Avoir étudié le droit et/ou l'économie au préalable est un plus pour passer ce concours car certaines épreuves exigent des connaissances dans ces domaines d'études (voir détails des épreuves plus haut).

- [Licence en Droit](#)
- [Licence Economie et Gestion](#)
- [Licence Administration Economique et Sociale](#)

Qualités et compétences requises

- **Disponibilité**

Le douanier doit pouvoir se rendre disponible car c'est un métier qui s'exerce tous les jours de l'année.

- **Observateur**

C'est une qualité nécessaire lors des contrôles pour détecter les dissimulateurs.

- **Rigueur**
- **Connaissance des réglementations dans le domaine des douanes**
- **Connaissances dans le domaine du droit commercial, du droit civil, du pénal et du droit européen**

Emploi

Salaire du débutant : 3 200 euros brut mensuel

L'unique recruteur de contrôleur des douanes est le ministère de l'Action et des Comptes publics. Le nombre de postes proposés chaque année est cependant limité.

Les perspectives d'évolution sont diversifiées au sein de l'administration des douanes. Vous pourrez accéder à l'encadrement supérieur, soit par la voie d'un concours professionnel (après 5 années d'ancienneté), soit à plus longue échéance, par promotion interne.

Pour aller plus loin

1) Ressources disponibles en salle de documentation du CIO

Logiciel Parcouréo (fiches métiers disponibles)

ONISEP Parcours. *Les métiers de la défense*. 2016

L'ETUDIANT. *Le grand livre des métiers*. 2018

Classeur CIDJ n°2.01-2.892

Dossier salle de documentation n°753A

2) Liens utiles

- **Ministère de l'Action et des comptes publics**

<https://concours.douane.finances.gouv.fr/icweb/index.jsp>

- **Portail de la Direction Générale des douanes et droits indirects**

<https://www.douane.gouv.fr/>

Sources utilisées pour réaliser cette fiche

- <https://www.oriane.info/>
- <http://www.cidj.com/>

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr

- <http://www.onisep.fr/Decouvrir-les-metiers>
- <https://www.orientation-pour-tous.fr/>
- Classeurs du CIDJ
- ONISEP. *Le dico des métiers*. 2013.

Mission Orientation-Emploi

CIO

92, rue d'Assas, 75 006 Paris Tél. 01 44 41 58 75

Lundi au Jeudi 9h30 à 17h et Vendredi matin de 9h30 à 12h/cio@u-paris2.fr